



Communiqué de presse
Paris, le 29 septembre 2016

L'État et la Région s'engagent en faveur de l'insertion au plus près des territoires

Arnaud Richard, conseiller régional et délégué spécial à l'Économie sociale et solidaire (ESS), Corinne Cherubini, directrice régionale de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte), Catherine Adnot-Mallet, directrice régionale adjointe de Pôle emploi et les réseaux représentant les structures de l'Insertion par l'activité économique (IAE) d'Île-de-France ont signé, ce mardi 27 septembre, un accord-cadre pour améliorer l'accès et les parcours des personnes en IAE.

« Cet accord-cadre est une pierre de plus dans l'édifice de notre cohésion nationale. Grâce à lui, nous allons agir au plus près de ceux qui en ont besoin, en les aidant à retrouver le chemin de l'emploi, tout en restant près de chez eux » a souligné Jean-François Carenco, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris.

Un cadre régional pour développer l'emploi de proximité et sécuriser les parcours

Cet accord-cadre vise d'une part à développer l'emploi de proximité, en renforçant la coopération entre les différents partenaires de l'IAE, et d'autre part à améliorer la qualité des parcours des salariés pour faciliter leur insertion professionnelle durable.

Pour ce qui concerne l'emploi de proximité, l'accord-cadre permet aux partenaires de partager leur connaissance du territoire pour agir conjointement en faveur du développement du secteur (en 2014, l'ensemble des 405 structures d'IAE franciliennes ont fait travailler 27 582 salariés), en s'appuyant sur des coopérations étroites avec les entreprises et acteurs économiques.

S'agissant de la sécurisation des parcours d'insertion, permettant de faciliter le retour ou l'accès à l'emploi, les partenaires s'appuieront sur les Comités techniques d'animation (CTA) pilotés par Pôle emploi pour mettre en complémentarité l'ensemble de l'offre d'appui mise à disposition par chacun.

Une déclinaison territoriale à fort enjeu

Après la réforme de l'IAE, lancée en 2014, et l'élaboration de la stratégie régionale de développement du secteur, les partenaires du Comité d'orientation régional de l'IAE (COR-IAE) souhaitent accompagner la déclinaison de l'accord-cadre, avec les partenaires impliqués, dans le cadre de plans d'action opérationnels tant au plan régional que départemental.

Contact presse



Préfecture de Paris et d'Île-de-France

01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr

Twitter : https://twitter.com/prefet75_IDF

Google + : <https://plus.google.com/+IledefranceGouvFrParis>